

Les Chouettes en Avesnois

Les chouettes et les hiboux sont des rapaces nocturnes qui sont souvent confondus. Malgré les ressemblances frappantes, il ne s'agit en aucun cas des mêmes espèces, les chouettes ne sont pas les femelles des hiboux. La différence entre ces deux groupes d'oiseaux repose uniquement sur la présence visuelle "d'aigrettes" : des petites plumes en formes de cornes que seuls les hiboux possèdent.



La Chouette chevêche :

Souvent perchée sur un piquet ou au coin d'un toit, même en plein jour, cette petite chouette (à peine 20 cm de hauteur) est l'une des plus faciles à observer.

Son cri très caractéristique retentit chaque soir au crépuscule : les Chouettes chevêches, si elles sont assez nombreuses, s'appellent et se répondent longuement. La Chouette chevêche a de grands yeux jaunes, on l'appelle souvent la chouette aux yeux d'or. Elle niche dans les cavités des arbres ou des vieux bâtiments mais aussi dans les tas de pierres. Elle fait une seule ponte par an (4 ou 5 œufs) en avril-mai. La Chouette chevêche se nourrit d'insectes et de petits rongeurs.

Son habitat

- l'arbre têtard (charme, saule, frêne etc), les arbres fruitiers haute tige (tronc de + de 2 m) et les arbres morts forment en vieillissant des cavités, privilégiées pour les chouettes Chevêches.



La Chouette effraie :

Sa taille est plus grande (40 cm de hauteur) mais c'est son masque en forme de cœur qui lui vaut le surnom de "Dame Blanche". C'est encore aujourd'hui dans notre pays une espèce commune qui vit aux abords des fermes où elle occupe souvent les greniers et les granges. Elle se nourrit essentiellement de petits mammifères. Elle peut faire plusieurs couvées dans l'année, pondre jusqu'à 10 œufs. Elle se signale la nuit par une large gamme de cris bizarres, de chuintements inquiétants et de souffles troublants qu'on attribuerait facilement à un animal inconnu. De là, sans doute, l'origine du qualificatif d'effraie qui lui a été donné.

Son habitat

- Les clochers d'églises, s'ils sont ouverts et les granges, quand elles ne sont pas obstruées, permettent aux Chouettes effraies de s'y reproduire et y élever leurs petits, car ce sont des lieux tranquilles et proches des territoires de chasse.



La Chouette hulotte :

Elle se livre dès la tombée du jour, à un festival inégalé de hululements sonores et variés qui signalent sans doute le mieux la présence d'un rapace nocturne ! L'une des qualités de la Chouette hulotte est sa capacité d'adaptation. Car, si elle préfère les endroits un peu boisés, elle est aussi capable de vivre dans des grandes villes, les campagnes et les forêts. Sa taille est similaire à celle de la Chouette effraie, même si elle peut paraître plus massive.

Elle se nourrit de rongeurs et de petits oiseaux. Tôt dans l'année, elle trouve, un trou dans un arbre creux pour y déposer 2 à 4 œufs. Elle peut élever tous ses poussins si les proies sont assez nombreuses. Les jeunes quittent le nid avant de savoir voler et peuvent être découverts par les promeneurs. Ceux-ci doivent les replacer sur les branches élevées pour les mettre à l'abri d'autres animaux (chiens, chats, renards, etc.) plutôt que de les recueillir.

Chouette voilà la nuit !

Pour en savoir plus le Parc naturel régional de l'Avesnois vous propose une sortie à la découverte des rapaces nocturnes le samedi 30 mars 2019 - Rendez-vous à la salle des fêtes d'Ohain à 19h15.

Le Parc naturel régional de l'Avesnois – cour de l'abbaye 59550 Maroilles.

Tel : 03 27 77 51 60 - contact@parc-naturel-avesnois.fr.

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions et missions du Parc : www.parc-naturel-avesnois.fr

Illustrations ©PNRA/Chouette Hulotte se reposant sur un muret de l'Avesnois- Carine AZAMBRE